VMSF

MOMENTS **CRÉATIFS**
RENCONTRES **ARTISTIQUES**

PROJET ÉDUCATIF

SÉJOURS ARTISTIQUES POUR ENFANTS ET JEUNES

- HISTORIQUE -

Dès sa création en 1988, l'association VMSF a souhaité offrir aux jeunes générations des espaces inédits de rencontres, de découvertes et d'échanges artistiques. Au croisement de l'éducation populaire et du milieu artistique professionnel, VMSF s'est construite autour d'un potentiel humain ouvert aux pratiques culturelles des jeunes. C'est dans un cadre institutionnel proposé par le Ministère de la Jeunesse que VMSF a permis à une grand nombre d'enfants et de jeunes, néophytes et amateurs confirmés, de vivre une réelle immersion artistique.

Avec un programme de plus de 60 séjours thématiques, suivi chaque année par 3000 jeunes, VMSF est le leader français et européen des séjours musicaux et artistiques. VMSF est à l'origine de séjours thématiques autour des musiques actuelles, des beaux-arts et du design. Durant plus de 30 ans, l'association a organisé principalement des séjours de vacances artistiques pour mineurs et a développé des séjours spécifiques.

Ouvert sur notre monde en mutation, VMSF propose aux jeunes de découvrir la culture de « l'autre » en développant de nouvelles formes de séjours qui privilégient la rencontre et l'échange par l'expérience de la création artistique.

Aujourd'hui, VMSF interroge son époque pour créer des séjours innovants et originaux qui répondent aux attentes des jeunes et de ses partenaires.

Depuis 2019, l'association VMSF a lancé un programme de stages et de résidences artistiques à destination des adultes. Quatre grands domaines artistiques sont proposés et encadrés par des artistes toute l'année : les arts visuels, la musique, les arts du spectacle et l'écriture.

DEPUIS SA CRÉATION, VMSF A DÉVELOPPÉ DIFFÉRENTS TYPES DE PARTENARIATS. DE NOMBREUSES INSTITUTIONS PUBLIQUES OU PRIVÉES NOUS FONT CONFIANCE. NOUS TRAVAILLONS NOTAMMENT AVEC LES MINISTÈRES DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION NATIONALE, L'OFAJ, LE CNRS, LE SECOURS POPULAIRE, L'APF...

- NOS VALEURS ÉDUCATIVES -

NOS SÉJOURS ET NOS STAGES ONT POUR AMBITION DE DÉVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE, L'OUVERTURE À « L'AUTRE », LE RESPECT ET LE PARTAGE. VMSF PERMET D'OFFRIR À TOUS LES JEUNES L'EXPÉRIENCE DE LA CONFRONTATION À « LA DIFFÉRENCE ». VMSF SOUHAITE AIDER LES ENFANTS ET LES JEUNES À CONSTRUIRE LEUR PERSONNALITÉ PAR LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR AUTONOMIE ET DE LEUR SENS DES RESPONSABILITÉS.

Nous appuyons notre démarche éducative sur le droit de la jeunesse à la liberté d'expression et de création.

Nous plaçons la relation jeune/adulte et la pratique artistique individuelle/collective au centre de notre projet pédagogique.

Nous fondons notre relation avec les parents et l'ensemble de nos partenaires sur la base d'un engagement de responsabilité, de qualité, de sincérité et de transparence.

Nous croyons que le temps des vacances est le temps idéal pour vivre l'expérience de la création artistique partagée.

Nous proposons un espace laïc qui accueille la diversité sociale et culturelle, et garantit la coexistence des valeurs et des croyances.

Nous concevons la création artistique comme un moyen éducatif et le volontariat associatif comme une autre manière d'entreprendre et de s'engager.

Nous défendons un projet d'association éco-citoyen en sensibilisant les enfants et les jeunes à leur environnement et en privilégiant la création de séjours de proximité.

Nous faisons le choix de la création artistique plutôt que celui de la consommation culturelle.

- LES ENFANTS & LES ARTS -

TOUT LE MONDE NE DEVIENT PAS ARTISTE, MAIS TOUT LE MONDE A ACCÈS À L'EXPÉRIENCE ARTISTIQUE ET À L'ÉMOTION ARTISTIQUE. LA MUSIQUE EST UNE ACTIVITÉ SOCIALE PAR EXCELLENCE : ELLE SE JOUE LE PLUS SOUVENT À PLUSIEURS, ET TOUJOURS ELLE EST JOUÉE POUR D'AUTRES.

La musique jouée en groupe permet aux expansifs de se donner entièrement et aux timides de se valoriser au sein d'un ensemble. La musique apprend à être en public, enseigne à certains moments le contrôle de soi, et à d'autres, l'explosion ou l'improvisation. Elle est également une porte d'entrée vers les autres arts, qui ont appris à ne plus s'en passer. On y côtoie le théâtre, le cirque, les arts plastiques, elle est au cœur de la chanson. Pour les jeunes, elle est un mode d'approche à la fois ludique et complexe des nouvelles technologies qui y ont pris une place prépondérante : de la construction sonore à la prise de son, au mixage, aux éclairages, etc.

Tous les enfants qui participent à des séjours musicaux ne deviendront pas musiciens, ce n'est pas l'objectif. Mais tous participeront à une expérience artistique intense. Tous vivront, dans un espace et un temps qui leur sera dédié et leur appartiendra, un moment de vie sociale fort et joyeux. Le cadre des vacances et les nombreuses activités proposées offrent un lieu de vie à la fois protégé et ouvert sur le monde. Les enfants et les jeunes apprendront à construire au lieu de consommer, ainsi qu'à vivre concrètement que le don n'a de valeur que réciproque et qu'il n'y a pas plus grande joie que de faire ensemble.

- UNE MISSION DE PRÉVENTION -

VMSF S'ENGAGE À RESPECTER LA RÉGLEMENTATION DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET À S'INVESTIR DANS SA MISSION D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION. AVANT CHAQUE SÉJOUR, VMSF ADRESSE AUX PARENTS DES JEUNES DE PLUS DE TREIZE ANS UNE CHARTE ÉDUCATIVE. CETTE CHARTE RAPPELLE LES PRINCIPALES RÈGLES DE VIE EN COLLECTIVITÉ ET PRÉCISE LA LÉGISLATION EN VIGUEUR POUR LES JEUNES MINEURS.

La protection de la santé des mineurs est une préoccupation majeure : les responsables des séjours sont chargés de garantir l'hygiène des enfants et des jeunes et d'informer les adolescents des risques liés aux MST et des moyens de s'en prémunir.

La consommation de tabac : pour les jeunes de 15 à 17 ans, elle est tolérée mais limitée par les règles mises en place par nos équipes. Pour les enfants et les jeunes de moins de 15 ans l'interdiction est absolue.

La consommation d'alcool est interdite : le directeur du séjour et son équipe appliquent les sanctions qu'ils jugent adaptées en cas de manquement à cette règle.

La consommation et la détention de drogue sont interdites et entraînent, pour toute personne, une procédure de signalement pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Les risques liés aux activités mises en place : VMSF est partenaire d'AGISON, association nationale de référence chargée de la prévention des risques auditifs ; « pour que la musique reste un plaisir ».

Les risques liés à l'usage d'Internet : dans le cadre des séjours, la mise en place des blogs et réseaux sociaux permet à l'équipe de travailler avec les jeunes autour de la construction de l'image numérique de chacun, et de la notion d'e-réputation.

- LES FORMULES DE SÉJOURS -

VMSF FONDE SON PROJET ÉDUCATIF SUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ARTISTIQUE, ET L'ÉTABLISSEMENT D'UN CONTRAT DE CONFIANCE ENTRE ÉQUIPES, PARENTS ET ENFANTS. VMSF CONSIDÈRE QUE CHAQUE INDIVIDU EST PORTEUR DE SON UNIVERS ARTISTIQUE PERSONNEL. VMSF ENCOURAGE SES ÉQUIPES À ACCOMPAGNER CHAQUE INITIATIVE PERSONNELLE ET À FÉDÉRER LES ATTENTES INDIVIDUELLES DANS LE CADRE DU PROJET DE CRÉATION COLLECTIVE. AFIN DE RÉPONDRE AUX ATTENTES DIVERSES DES JEUNES, VMSF DISTINGUE DEUX FORMULES : LES SÉJOURS DE VACANCES ET LES STAGES INTENSIFS.

LES SÉJOURS DE VACANCES

Appelés traditionnellement « colonies de vacances », ces séjours sont ouverts au plus grand nombre, enfants et jeunes, qu'ils soient novices, débutants ou avancés. Ils répondent au désir de vivre ensemble, le temps des vacances pour partager le plaisir de la découverte et de la création artistique. Ces séjours de vacances sont adaptés aux différentes tranches d'âge, afin de mieux cerner les désirs de chaque enfant.

SÉJOURS MUSIQUE ET ARTS DE LA SCÈNE

Pour les enfants et jeunes n'ayant aucune formation musicale nous proposons une initiation instrumentale : piano, batterie et percussions, guitare électrique, pratiques numériques, instruments d'orchestre... Pour les enfants et jeunes possédant une formation instrumentale initiale, nos programmes sont adaptés au niveau de chacun et nos ateliers musicaux sont ouverts à toutes les pratiques collectives : orchestre classique, ensembles avec piano, groupes instrumentaux et vocaux, groupes rock et jazz, ensemble de musique du monde, fanfare, percussions... La plupart de nos séjours musicaux offrent aux enfants le choix d'activités artistiques complémentaires autour des arts du spectacle : cirque, magie, danse, hip-hop, slam, poésie, théâtre, chansons, etc.

SÉJOURS ART & DESIGN

Nous proposons des thèmes d'activités graphiques et plastiques comme le stylisme, le design, la couture, la création d'accessoires de mode, l'architecture, le graffiti, l'artisanat d'art, le land art, le tape art... Nous créons des espaces inédits de sensibilisation à l'art contemporain et d'initiation aux techniques d'expression graphique contemporaine (bande dessinées, manga, light graph, art optique...). Nous consacrons une place à la création artistique en liaison avec les nouvelles technologies (images et arts numériques, art web).

CES SÉJOURS SONT OUVERTS AU PLUS GRAND NOMBRE, ENFANTS ET JEUNES, QU'ILS SOIENT NOVICES, DÉBUTANTS OU AVANCÉS

VMSF propose aussi des séjours artistiques européens mêlant rencontre de « l'autre », découverte linguistique et création collective interculturelle : Allemagne, Italie, Grande Bretagne, Irlande. Ces séjours s'adressent à des jeunes souhaitant partager leur passion pour la musique et les arts avec d'autres jeunes européens. Ils sont organisés en partenariat avec des structures d'enseignement artistique et des lieux de pratiques et de diffusion culturelle. Nos rencontres sont animées par des musiciens ou artistes français mais aussi venant du ou des pays partenaires. La pratique artistique, spécifique à chaque rencontre, mais aussi l'échange linguistique et la découverte culturelle, occupent une place prépondérante. La participation active des jeunes à l'élaboration des programmes d'activités est une dimension essentielle de nos rencontres européennes.

LES STAGES INTENSIFS

Nos stages artistiques intensifs sont destinés aux jeunes ayant une pratique musicale ou artistique initiale et le désir d'apprendre et de progresser. La démarche pédagogique de nos responsables d'encadrement s'appuie sur l'engagement participatif et l'autonomie. Ces stages sont encadrés par des enseignants-artistes expérimentés dans le domaine d'activité relatif à la thématique du stage. Enfin ces stages sont souvent mis en place en partenariat avec des structures d'enseignement artistique, des lieux de pratiques et de diffusion culturelle. Grâce à nos partenaires, les jeunes ont la possibilité durant nos séjours de jouer avec du matériel toujours renouvelé, de qualité professionnelle et en phase avec les pratiques de notre époque. VMSF propose des stages abordant des thématiques uniques, afin de permettre une immersion totale et un rapport intime à l'activité choisie sous le regard bienveillant de l'artiste responsable du groupe.

JEUNES AYANT UNE PRATIQUE MUSICALE OU ARTISTIQUE ET LE DÉSIR D'APPRENDRE

Stages musicaux de pratique collective
classique, jazz, rock, métal, électro

Stages musicaux de pratique instrumentale
guitare, basse, batterie, coaching vocal

Stages musicaux transversaux
composition, improvisation

Stages artistiques
dessin, bande dessinée, peinture, street art

Stages de design
graphisme, communication, mode, design d'objets, architecture

Stages de danse
urbaine, contemporaine

Stages de théâtre
improvisation, bilingue, web série

- NOS MOYENS ÉDUCATIFS -

LES QUOTAS D'ENCADREMENT ET LES CHOIX DE RECRUTEMENT

1 ADULTE POUR 6 ENFANTS ÂGÉS DE 6 À 12 ANS ET 1 ADULTE POUR 7 JEUNES ÂGÉS DE 13 À 17 ANS

L'équipe d'animation est composée d'animateurs-trices stagiaires et/ou titulaires du BAFA, et de jeunes artistes enthousiastes à l'idée de partager leurs passions dans le cadre de séjours de vacances. VMSF respecte les conditions et normes d'encadrement (1 animateur/12 jeunes) prévues par le Ministère de la Jeunesse et les revoit avec plus d'exigence. En effet, la qualité des relations humaines et la liberté d'expression étant au cœur de notre projet éducatif, il nous paraît essentiel d'avoir une équipe suffisamment conséquente pour pouvoir répondre aux diverses attentes des jeunes. Le rapport adulte/enfant est donc de : 1 adulte pour 6 enfants âgés de 6 à 12 ans et de 1 adulte pour 7 jeunes âgés de 13 à 17 ans.

Nous avons fait le choix de tisser au fil des années de nombreux partenariats avec les écoles et les structures culturelles nationales et régionales. Nous recrutons essentiellement des enseignants, des jeunes musiciens et artistes, des étudiants en écoles d'art, de musique et du spectacle pour composer nos équipes d'encadrement et d'animation. VMSF est ainsi partenaire de nombreux acteurs culturels tels que l'école des Beaux-Arts de Paris, l'école Prép'art, l'école Atla, le réseau des conservatoires et des CFMI, la fédération des écoles de musiques actuelles...

LA SANTÉ, L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ

À la gare, à l'aéroport, ou directement sur le lieu du centre, dès lors que les parents ou les partenaires confient des enfants ou des jeunes à VMSF, les animateurs-rices les accueillent et les prennent en charge. Du lever au coucher, pendant les repas, pendant et après les activités, à tout moment de la journée, l'équipe d'encadrement est à l'écoute des enfants et des jeunes et assure leur sécurité morale et physique en étant attentive à chaque enfant et en faisant quotidiennement le point en réunion. L'assistant-e sanitaire et le ou la responsable du séjour, assurent le suivi médical des enfants qui en ont besoin. Le cas échéant, ils tiennent informés l'organisateur, la collectivité et les parents. Les animateurs-trices partagent et transmettent leur passion pour la musique et les arts en général et font preuve d'ouverture d'esprit et de curiosité culturelle. Ils savent qu'ils œuvrent pour une association historiquement issue des mouvements d'éducation laïque et populaire.

UNE PÉDAGOGIE DE L'ACCOMPAGNEMENT AU CŒUR DE NOTRE PROJET

VMSF FINANCE CHAQUE ANNÉE DES DIPLÔMES DE DIRECTION AUX ANIMATEURS LES PLUS INVESTIS

Nous accompagnons les parents vers le choix du séjour le plus adapté à leurs enfants. Nous accompagnons les enfants et les jeunes tout au long de leurs séjours, afin qu'ils trouvent leur place dans le groupe. Nous accompagnons nos équipes au fil des saisons : en tant qu'acteurs de l'économie sociale, nous sommes à l'écoute de ceux sans qui notre projet ne se réaliserait pas. VMSF accorde beaucoup de temps à la préparation de ses séjours avec ses équipes, et finance chaque année des diplômes de direction aux animateurs les plus investis.

LES TRANSPORTS ET LOGISTIQUE

Pour des raisons de confort et de sécurité, VMSF privilégie les voyages en train. VMSF organise des départs de Paris, et, à la demande de nos adhérents ou de certains partenaires, des départs d'autres villes de province.

MATÉRIEL, SITES ET PARTENAIRES ASSOCIÉS À LA MISE EN PLACE DE NOS SÉJOURS

Nos sites d'accueil (en France) possèdent les agréments des institutions compétentes et de tutelle. Ils présentent (en France ou à l'étranger) les qualités indispensables à l'accueil d'enfants ou de jeunes et au déroulement des activités thématiques propres à chaque séjour (musique, expression artistique). VMSF recherche toujours l'équilibre entre les qualités d'une structure d'accueil et celles de son environnement. En fonction du projet d'activités, VMSF met à la disposition des jeunes les matériels d'initiation musicale et les instruments de musique non transportables (pianos, batteries, système de sonorisation, etc.). Les jeunes musiciens sont invités à apporter leur propre instrument. Nos centres de vacances sont aussi dotés des matériels pédagogiques nécessaires au bon déroulement et à la qualité des activités spécifiques (cirque, stylisme, arts créatifs, vidéo). Pour certaines activités, il peut être demandé aux participants de prévoir un peu de matériel personnel (livres, appareils photo, ordinateurs portables). Les matériels et effets personnels des jeunes et des adultes sont assurés par la compagnie d'assurance de VMSF, la MAIF.

NOTRE PROJET D'ASSOCIATION EST ÉCO-CITOYEN. NOUS PROPOSONS DES SÉJOURS EN PRISE AVEC LE MONDE ACTUEL EN DÉVELOPPANT DES THÈMES ARTISTIQUES LIÉES À L'ENVIRONNEMENT COMME : BEAUX-ARTS ET BIODIVERSITÉ, ÉCO-ART FESTIVAL, LAND ART, ART ENVIRONNEMENTAL

- COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES -

UNE LETTRE

Une lettre d'information est adressée aux familles trois semaines avant le séjour.

UN BLOG

Un blog privé est créé pour chaque séjour : vous y trouverez une présentation de l'équipe, des nouvelles quotidiennes des enfants (photos et vidéos). Les blogs sont accessibles avec un mot de passe, avant, pendant et après le séjour. Vous aurez également accès à un groupe privé Facebook ou Instagram pour les stages et les rencontres européennes.

UN SMS

Un sms vous sera envoyé dès l'arrivée des enfants sur le centre.

UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE 24H/24

Le numéro de téléphone portable du directeur joignable à tous moments sur toute la durée du séjour.

UNE INVITATION

Les familles sont invitées à la représentation de fin de séjour.

NOTRE ÉQUIPE DE PERMANENTS EST DISPONIBLE POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS AU 01 40 33 30 10 OU VIA MAIL@VMSF.ORG

- LA JOURNÉE TYPE -

ENFANTS DE 6 À 12 ANS

08h30 - 09h30 lever et petit déjeuner échelonné
09h30 - 10h00 préparation des espaces d'activités et du matériel
10h00 - 12h00 ateliers d'expression musicale et artistique
12h00 - 12h30 concertation, échanges, initiatives individuelles
12h30 - 13h30 déjeuner
13h30 - 14h30 temps calme personnel
14h30 - 17h00 activités sportives, activités autres
17h00 - 17h30 goûter
17h30 - 19h00 ateliers d'expression musicale et artistique
19h00 - 19h30 temps personnel
19h30 - 20h30 dîner
20h30 - 21h15 soirée à thème et préparation au coucher

ADOLESCENTS DE 13 À 17 ANS

08h30 - 10h00 lever et petit déjeuner échelonné, temps personnel
10h30 - 12h30 ateliers d'expression musicale et artistique
12h30 - 13h30 déjeuner
13h30 - 15h00 initiatives individuelles ou activités à la demande
15h00 - 18h00 activités thématiques et goûter
18h00 - 18h30 temps personnel
18h30 - 19h00 échanges, concertation, bilan journée et mise au point
19h00 - 20h00 dîner
20h00 - 22h00 soirée à thème
22h00 - 23h00 préparation au coucher

NB : il s'agit ici d'une journée « type », il faut imaginer des variations dans les contenus et dans les durées des plages horaires liées à la durée et au déroulement du séjour (8 jours, deux ou trois semaines / début, milieu, fin de séjour), au projet d'activités, au nombre de participants, à la saison...

- LE DÉROULEMENT D'UN SÉJOUR -

LE PROJET ARTISTIQUE EST LE FIL CONDUCTEUR D'UN SÉJOUR OU D'UN STAGE. TOUT AU LONG D'UN SÉJOUR DE VACANCES, D'AUTRES ACTIVITÉS SONT PROPOSÉES CHAQUE JOUR, TELLES QUE : DES BALADES, DES JEUX SPORTIFS, DES JEUX DE SOCIÉTÉ, DES TEMPS LIBRES, DES SORTIES...

1

LA RENCONTRE, LA DÉCOUVERTE DES LIEUX, DE L'ÉQUIPE, DES AUTRES, L'INTÉGRATION DES RÈGLES DE VIE, LES ATELIERS DIRIGÉS...

Durant les premières heures et les premiers jours, l'équipe a pour tâche d'aider les moins autonomes à trouver leurs places au sein du groupe ainsi que dans le projet artistique. L'équipe veille alors à présenter un large choix d'activités afin de cerner les attentes et les niveaux des jeunes. L'équipe recadre le projet par rapport aux contraintes réelles, aux diverses attentes et profils. Les jeunes se rencontrent et intègrent le fonctionnement du centre. C'est une phase de diagnostic.

2

LA MULTIPLICATION DES PROJETS PERSONNELS

Les enfants et jeunes se mobilisent afin de réaliser leur projet personnel. Chacun est libre d'intégrer plusieurs ateliers, selon le rythme qu'il souhaite donner à ses vacances. L'équipe doit veiller à ce que chaque jeune trouve au moins un projet qui le motive. Les animateurs accompagnent les jeunes, les incitent à la création d'autres ateliers. Certains autogérés et coordonnent le projet global, en vue de la dernière partie du séjour, durant laquelle tous les ateliers fusionnent en une mise en scène pour créer le « concert-spectacle-expo » de fin de séjour.

3

LES RÉPÉTITIONS ET LE CONCERT-SPECTACLE-EXPO

L'équipe incite les jeunes artistes à cultiver leur exigence personnelle. Elle coordonne l'organisation logistique de la représentation, les éventuels déplacements vers le lieu de diffusion, ainsi que la communication auprès des différents partenaires. Toute cette organisation peut faire l'objet d'un atelier avec les jeunes.

- INFOS PRATIQUES -

AGRÉMENTS & ADMINISTRATION

VMSF est une association loi 1901 à but non lucratif, son projet s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire.
VMSF est membre de l'UNAT (Union des Associations Nationales de Tourisme).

JEUNESSE 75 JEP 04-317
TOURISME IM075100179
URSSAF 75 70 40 29 65 92 001 011
SIRET 344 964 366 000 35
SIREN 344 964 366
APE 9499 Z
MAIF ASSURANCE 169 20 75 R

HORAIRES & CONTACTS

lundi au vendredi
9 h 00 / 12 h 30 - 13 h 30 / 18 h 00
téléphone : + 33 (0)1 40 33 30 10
courriel : mail@vmsf.org
site : www.vmsf.org

+ d'infos
+ de photos
+ de vidéos
+ de tout
www.vmsf.org

VMSF – BP 57 – 26 bis rue de la Chine
F-75965 Paris cedex 20
+33 (0)1 40 33 30 10
mail@vmsf.org
www.vmsf.org